

Faculté de droit



DROI2314 Condition des personnes dans l'Union européenne

[30h] 4.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Jean-Yves Carlier

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Permettre une connaissance approfondie de la jurisprudence en ce domaine.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Dans la limite de ce que permet le crédit horaire, le cours doit analyser la condition qui est faite aux particuliers dans les Communautés, en s'attachant principalement à mettre en lumière les droits dont ils bénéficient et la protection qui leur est accordée dans le système communautaire. Les matières suivantes doivent notamment être couvertes, tant que faire se peut :- liberté d'établissement et libre prestation des services (art. 48 à 66 CEE);- "citoyenneté européenne";- accès à la juridiction européenne (art; 172, 173, 175, 177, 178, 181, 184, uniquement en ce qui concerne le droit d'action des particuliers);- protection des droits de l'homme dans les Communautés européennes;- protection des consommateurs (principes);- coopération administrative et pénale. L'enseignement ne devrait pas être exclusivement magistral et s'appuiera le cas échéant sur l'étude de cas pratiques ou de dossiers.

Résumé : Contenu et Méthodes

Dans la limite de ce que permet le crédit horaire, le cours analyse la condition qui est faite aux particuliers dans l'Union européenne, en s'attachant principalement à mettre en lumière les droits dont ils bénéficient et la protection qui leur est accordée dans le système communautaire. Les matières suivantes sont notamment couvertes, tant que faire se peut : les droits fondamentaux, les droits liés à la libre circulation des personnes, l'égalité hommes-femmes, l'accès à la justice, la citoyenneté européenne.

L'enseignement n'est pas exclusivement magistral et s'appuie sur l'étude de la jurisprudence.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

//

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DREU3DS/E Diplôme d'études spécialisées en droit international et européen
(Droit européen)

Obligatoire

DREU3DS/I Diplôme d'études spécialisées en droit international et européen
(Droit international)